



C I A S Grand Lac
Service d'aide à domicile / Activité non tarifée*

Tarifs 2024

Usagers non imposables à l'IRPP**		
	2023	2024
Du lundi au samedi	18,62	19,18
Dimanche	25,51	26,28
Usagers imposables à l'IRPP*		
	2023	2024
Du lundi au samedi	24,52	25,26
Dimanche	32,94	33,93
Frais de déplacement		
Par kilomètre	0,73	0,752
Autres		
Mutuelles et autres financeurs (tarifs non conventionnés)	25,6	en attente de parution au journal officiel

*Tarifs appliqués aux usagers du service d'aide à domicile non pris en charge par le Conseil Départemental ou les caisses de retraite (dépassement des crédits alloués, en fin d'exercice, ou financement non prévu par la caisse...)

Est considéré comme non imposable le contribuable dont la ligne « impôt sur les revenus soumis au barème » / « impôt soumis au barème » (=ligne n°14) sur l'avis d'imposition est égale à 0 €. Est également considéré comme non-imposable le contribuable qui n'a pas d'impôt à régler du fait de l'application de la décote en cas de faibles ressources.